

Concurrence et réglementation

Réponse à une consultation 21.09.2018

Modification de la loi concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

La présente révision de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) fait suite à l'évaluation de la Suisse par le GAFI et la publication du rapport concerné en décembre 2016. Nous saluons la volonté du Conseil fédéral de tirer rapidement les conséquences du suivi approfondi («enhanced follow-up») et de supprimer les éléments contestés du dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent. economiesuisse soutient sur le principe les adaptations nécessaires de la législation sur le blanchiment d'argent et donc le projet. Il importe de limiter au minimum ces adaptations et de renoncer à toute spécificité suisse allant au-delà du standard international.